

(N° 125.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 16 MAI 1882.

---

### Rapport de la Commission de l'Intérieur, chargée d'examiner le Projet de Loi allouant des crédits supplémentaires au Département de l'Intérieur.

(Voir les n<sup>os</sup> 177 et 214, session 1881-1882, de la Chambre des Représentants,  
et 115, même session, du Sénat.)

---

Présents : MM. le Baron DE SELYS-LONGCHAMPS, Président, COLLET, BONNET,  
TACQUENIER et BIART, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission a pris communication du Projet de Loi tendant à allouer des crédits supplémentaires au Département de l'Intérieur, s'élevant à la somme de 34,320 francs, ainsi que des pièces justificatives produites à l'appui de la demande.

A l'unanimité des membres présents, elle vous propose d'y donner votre approbation.

*Le Rapporteur,*  
BIART.

*Le Président,*  
EDM. DE SELYS-LONGCHAMPS.

